

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 10 août 2020 portant modification de l'arrêté du 16 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Vannes

NOR : JUSB2021611A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Vannes ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'arrêté susvisé restent inchangées.

Article 2

En lieu et place de : « *Fait, le 16 juillet 2019* »

Il convient de lire : « *Fait, le 16 juillet 2020* »

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de RENNES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 10 août 2020

Par déléation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines
des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE